Revue TDFLE

N° 70 | 2017
La pensée CECR

Introduction

Bruno MAURER *Professeur des universités*
Dipralang (UR 739)
University of Lausanne
Jean-Marie PRIEUR

Édition électronique :
URL : https://revue-tdfle.fr/articles/revue-70/232-introduction
Date de publication : 02/04/2017

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : MAURER, B., PRIEUR, J.-M. (2017) Introduction. *Revue TDFLE*, (70). https://doi.org/10.34745/

Ce numéro propose une lecture critique de la manière dont la didactique des langues s'est développée depuis le début des années 2000 en Europe sous l'influence du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cette publication, réalisée par des experts mandatés par le Conseil de l'Europe s'est imposée en quelques années seulement comme un outil d'organisation et de régulation du marché des langues vivantes étrangères en Europe, inspirant l'écriture des programmes nationaux, servant de référence pour l'élaboration des manuels de langues ou pour les offres de cours dans les nombreux instituts publics ou privés qui satisfont une demande croissante de qualification en langues que les systèmes scolaires publics peinent à satisfaire.

Dans un paysage didactique généralement consensuel, rares sont les voix qui détonnent pour questionner ce texte, la manière dont il a été rédigé, l'idéologie qu'il véhicule, les effets négatifs qu'il peut avoir sur la didactique des langues.
Les auteurs de ce numéro font partie des quelques universitaires en France, mais aussi en Suisse, en Italie, qui ont entrepris cette remise en question à la manière de Christian Puren qui, non sans malice, va jusqu'à parler d'un cadre de « révérence » mais chacune et chacun à partir de ses terrains et de ses propres préoccupations.

Bruno Maurer - Université de Montpellier

bruno.maurer@univ-montp3.fr - bruno.maurer@unil.ch

Jean-Marie Prieur

jean-marie.prieur@univ-montp3.fr

Mots-clés :

Introduction

Coordonnateurs du numéro
Bruno MAURER & Jean-Marie PRIEUR
EA 739 Dipralang
Université Paul-Valéry Montpellier 3

Ce numéro propose une lecture critique de la manière dont la didactique des langues s'est développée depuis le début des années 2000 en Europe sous l'influence du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cette publication, réalisée par des experts mandatés par le Conseil de l'Europe s'est imposée en quelques années seulement comme un outil d'organisation et de régulation du marché des langues vivantes étrangères en Europe, inspirant l'écriture des programmes nationaux, servant de référence pour l'élaboration des manuels de langues ou pour les offres de cours dans les nombreux instituts publics ou privés qui satisfont une demande croissante de qualification en langues que les systèmes scolaires publics peinent à satisfaire.

Dans un paysage didactique généralement consensuel, rares sont les voix qui détonnent pour questionner ce texte, la manière dont il a été rédigé, l'idéologie qu'il véhicule, les effets négatifs qu'il peut avoir sur la didactique des langues.
Les auteurs de ce numéro font partie des quelques universitaires en France, mais aussi en Suisse, en Italie, qui ont entrepris cette remise en question à la manière de Christian Puren qui, non sans malice, va jusqu'à parler d'un cadre de « révérence » mais chacune et chacun à partir de ses terrains et de ses propres préoccupations.

Jean-Marie Prieur propose d'emblée une critique de la « rationalité managériale » à l'œuvre dans les documents de référence du Conseil de l'Europe, consacrés à l'enseignement-apprentissage des langues. Il analyse le CECR comme une technologie politique de gouvernement et de contrôle des individus. En effet, selon lui le CECR participe d'un ordre managérial du discours qui appréhende les individus comme des choses et réduit la parole à un calcul stratégique, occultant la possibilité même de penser l'altérité des langues ; dès lors celles-ci sont réduites à des codes dévolus à l'action, à disposition d'un homme communicant évoluant dans un univers sans négativité et pour lequel ne se pose plus la question du désir et de la liberté.

Marie Berchoud aborde frontalement le mode d'écriture du CECR. Son texte s'attache à montrer en quoi la citoyenneté européenne de l'« acteur social », « utilisateur » du *Cadre européen commun de référence* est une citoyenneté hors sol, dans un ouvrage qui se révèle en fait sans contenu opératoire, que ce soit pour apprendre ou pour enseigner, et qui peut se révéler dangereux à terme. Pour elle, le CECR est utile pour évaluer, s'auto-évaluer en langue(s) étrangère(s) ; Elle s'interroge en revanche sur les deux premiers mots du sous-titre « *Apprendre*, *enseigner*, évaluer » ? Les deux premiers verbes seraient-ils là pour rien ? Ou pour inspirer confiance en adoucissant les rigueurs de l'aspect évaluation ?

L'article de **Marie Anquetil**, **Marine Derivry** et **Aline Gohard-Radenkovic** porte sur la dimension subjective, la manière dont, à travers un des objets qui accompagne le CECR, le Portfolio des langues (PEL), le sujet parlant se voit absolument contraint : partant d'une analyse de discours du PEL, elles mettent en évidence cette contrainte, montrant aussi qu'elle découle d'une vision du plurilinguisme et du pluriculturalisme naïve et européocentriste. Obéissant à des segmentations et des simplifications des savoirs et des savoir-faire, traduisant une position fonctionnaliste vis à vis de la langue et de la communication, les discours du PEL impliquent une conception normative, prescriptive et universaliste de la biographie langagière et de ses procédures d'évaluation. Elles analysent les tensions manifestes à l'égard de l'objet PEL et de son utilisation à partir des exemples suisse, français et italien. Un retour aux sources du texte autobiographique littéraire pourrait remettre les didacticiens des langues sur des pistes plus fructueuses. Quelques exemples de démarche de construction dialogique de la biographie langagière pour une véritable éducation interculturelle sont proposés.

Véronique Dagues, toujours dans l'optique de l'inscription du sujet en didactique des langues, revient sur la notion très discutable de besoin langagier en repartant des analyses fondatrices de Maslow sur la notion même de besoin. Elle rappelle que cet auteur, souvent cité, considère que les besoins sont très largement inconscients, et que cela discrédite la notion même de besoin (exprimé) comme un impératif et une nécessité, telle qu'on la conçoit dans les approches instrumentales de la didactique des langues dont le CECR n'a certes pas le monopole mais dans lesquelles il s'inscrit parfaitement.

L'article d'**Emmanuel Antier** se situe également dans cette optique du sujet, mais il porte sur un des instruments que se propose de mettre en œuvre la « didactique du plurilinguisme » qui s'est développée à partir des propositions du CECR relatives aux concepts d'éducation plurilingue et interculturelle et de répertoire plurilingue. Son travail critique interroge ainsi le CARAP, *Cadre de référence pour les approches plurielles*, et tout particulièrement le concept de savoir-être que manipule ce Cadre. L'article interroge le sens, la pertinence et la légitimité de cette notion à travers l'analyse des problèmes éthiques posés par sa mise en œuvre en formation des enseignants et des apprenants. Après avoir souligné notamment la portée maximaliste et totalitaire du savoir-être, il finit par plaider pour une « éthique minimale » en didactique des langues-cultures et, consécutivement, pour l'abandon de la notion de savoir-être.

Bruno Maurer poursuit la déconstruction du discours de la didactique du plurilinguisme telle que le CARAP cherche à la promouvoir. Son analyse de discours met à jour pas à pas, en s'appuyant sur de larges extraits, les contradictions, les approximations, les faiblesses théoriques et finalement les impasses de cette tentative théorique.

Aline Gohard-Radenkovic aborde la question sous l'angle de l'évaluation, à partir d'un exemple concret qu'elle considère comme emblématique de la nouvelle idéologie de l'évaluation qui se met en place progressivement en matière de langues et finit par montrer que nous ne sommes plus dans un processus de formation prenant en compte

les besoins objectivés des apprenants mais bien dans un processus de formatage calqué sur une *mimesis de l'évaluation*.

Avec **Jean-Jacques Richer**, le lecteur trouvera un point de critique constructif à l'égard du Cadre. Pour lui, la Perspective actionnelle, méthodologie prônée par le CECRL, reste encore largement à l'état programmatique. Toutefois elle pourrait recevoir des apports significatifs si elle prenait pleinement en compte les caractéristiques de la version humaniste de la compétence développée dans le monde du travail à partir des années 80. Cet article développe ainsi l'hypothèse que cette conception humaniste de la compétence a en fait influencé le nouveau paradigme méthodologique, dénommé Perspective actionnelle, figurant à l'état d'esquisse dans le Cadre. L'auteur, s'appuyant ensuite sur cette référence à la version humaniste de la compétence, énumère les notions à introduire ou à développer afin que la Perspective actionnelle devienne pleinement une méthodologie constituée en cohérence avec ses soubassements théoriques.

Avec l'article de **Hervé Adami**, la critique se fait plus politique. Elle met en évidence les orientations idéologiques du Conseil de l'Europe en matière de politique linguistique, leur impact très important sur la recherche en didactique des langues en France notamment où les chercheurs institutionnellement les plus en vue sont également experts auprès du Conseil de l'Europe. Ce qui l'intéresse ce sont les bases idéologiques sur lesquelles ces experts se fondent, analysant les textes d'orientation concernant les politiques d'intégration linguistique des migrants (Beacco 2008 et 2010) et deux documents que ces textes citent à de nombreuses reprises : *Le livre blanc sur le dialogue interculturel* (Conseil de l'Europe 2008) et le document intitulé *Diversité et cohésion* (Niessen 2000).

François Migeot approfondit la dimension politique. Son travail fait dialoguer des documents à première vue hétérogènes : un document de politique linguistique à visée didactique (le CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et divers documents d'orientation de la CCE – Recommandation, Communications, Cadres … – ou d'autres organismes à vocation internationale, l'ERT (Table Ronde des Entrepreneurs) ou l'OCDE. Sa lecture, de nature flottante, s'intéresse à la circulation transversale d'idées, de formules, de formulations et de thèmes qui réunissent ce qui pourrait sembler épars et montre comment ce corpus en apparence composite recèle une continuité à travers une ramification discursive, révélant ainsi une transversalité politique et idéologique, tout en évoquant les formes linguistiques utilisées : une « langue de coton ».

Sommaire

1. Jean-Marie Prieur, Université Paul-Valéry Montpellier 3, « L'empire des mots morts. Lisons le CECR comme un cauchemar »
2. Marie Berchoud, Université de Bourgogne, « Apprendre, enseigner, selon le CECR : SOS Cadre vide, on demande des auteurs ! »
3. Mathilde Anquetil, Université de Macerata, Martine Derivry, Paris 6, Aline Gohard-

Radenkovic, Université de Fribourg, « En finir avec le *Je* contraint et réifié dans l'objet Portfolio européen des langues : pour une didactique de la biographie langagière comme *processus* relationnel »

4. Véronique Dagues, Université de Besançon, « Besoins et motivation en questions »
5. Emmanuel Antier, Université d'Okayama, « La problématique éthique du « savoir-être » en didactique des langues-cultures : quelques réflexions autour du CARAP et autres productions du Conseil de l'Europe »
6. Bruno Maurer, Université Paul-Valéry Montpellier 3, « Le CARAP. À la recherche de la didactique du plurilinguisme »
7. Aline Gohard-Radenkovic, Université de Fribourg, « L'idéologie de la standardisation des compétences et de leur évaluation dans les politiques éducatives de l'Union européenne: des savoirs dissociés aux acteurs dépossédés dans le domaine des langues »
8. Jean-Jacques Richer, Université de Bourgogne, « Quand le monde du travail peut venir en renfort de la didactique des langues… »
9. Hervé Adami, Université de Lorraine, « Politiques linguistiques et politiques d'intégration en Europe : analyse des fondements idéologiques. »
10. François Migeot, Université de Besançon, « Cadre commun (CECRL) avec photo de famille (ERT, CCE, OCDE…) et langue de coton »